

"Le Pays d'Arles ne doit pas intégrer la Métropole"

Lucien Limousin assure que le pôle d'équilibre territorial et rural reste prioritaire

Lucien Limousin, maire de Tarascon et vice-président du Conseil départemental, n'a pas tardé à réagir à la lecture de *La Provence* d'hier concernant la succession de Jean-Claude Gaudin à la mairie de Marseille et à la Métropole. Dans l'article, il est mentionné que la présidente du Département, Martine Vassal, choisie par Jean-Claude Gaudin pour lui succéder à la tête de la Métropole, est déjà en train d'étudier la possibilité d'inclure Arles dans la future structure qu'elle souhaite présider. "Je ne connais pas l'existence d'une telle étude et je tiens à rappeler que Martine Vassal soutient clairement la démarche entreprise par les trois intercommunalités du Pays d'Arles pour constituer un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Le Pays d'Arles doit pouvoir s'organiser de manière libre et indépendante en conservant toute son identité, tout en exprimant sa détermination à rester dans le département des Bouches-du-Rhône. C'est la conviction de Martine Vassal. C'est ma conviction en tant que vice-président du Conseil départemental en charge des communes hors Métropole et je l'exprimerai avec force au sein du collectif qui se met en place regroupant les 29 maires des communes hors métropole". Selon le maire de Tarascon, "le Département est plus que jamais aux côtés des 29



Martine Vassal et Lucien Limousin pour la création d'un pôle d'équilibre territorial. / PHOTOS V.S. ET C.S.

communes qui ne sont pas dans la Métropole pour développer tous leurs projets. Par ailleurs, je me réjouis vraiment que Martine Vassal soit désignée par Jean-Claude Gaudin pour lui succéder à la présidence de la Métropole", ajoute Lucien Limousin. Et de souligner s'il était encore nécessaire que l'actuel président de la Métropole Aix-Marseille, Jean-Claude Gaudin, n'est pas favorable à l'absorption des 29 communes du

Pays d'Arles dans la Métropole. "Cette structure a déjà bien du mal à se mettre en place, elle connaît de graves difficultés financières. Le territoire du Pays d'Arles, situé majoritairement en zone rurale, ne génère que peu de richesse en comparaison avec les autres territoires qui sont déjà inclus dans la Métropole. Dans ce Pays d'Arles, nous avons besoin du Département qui consacre 100 millions d'euros d'aides aux communes. Si de-

main nous sommes intégrés à la Métropole, comment allons nous être traités?", s'interroge Lucien Limousin. "Nous ne représentons que 160 000 habitants sur les 2 millions du département, si l'aide doit se faire au prorata du nombre d'habitants, nous avons de quoi être inquiets..." La mise en place du PETR, le plus vite possible, doit devenir une garantie pour ces 29 communes hors Métropole.

Olivier LEMIERRE

LE RENDEZ-VOUS

Martine Vassal invite les maires le 27 septembre

Faute de voir leur horizon s'éclaircir en matière de réforme territoriale, les maires des 119 communes des Bouches-du-Rhône en sauront un peu sur leur avenir le 27 septembre. Ils sont invités ce jour-là par Martine Vassal à participer à un Forum au Conseil départemental. Plus qu'un point d'étape entre deux conférences des territoires à Paris - la première s'est tenue à la mi-juillet au Sénat - il s'agira notamment de défricher le dossier de la fusion. Celle qui, à l'horizon 2020, devrait regrouper l'actuelle Métropole Aix-Marseille, dont Martine Vassal (LR) est première vice-présidente et le Département qu'elle dirige.

Clairement formulé par Emmanuel Macron à la mi-avril, alors que la campagne

présidentielle battait ses dernières semaines, le "big bang" redouté par certains élus locaux prend forme. "J'ai travaillé sur le sujet en juillet, au Sénat, avec le Premier ministre, et nous nous reverrons en décembre, après en avoir discuté avec les 119 maires du Département, nous expliquait Martine Vassal samedi dernier. Edouard Philippe a dit qu'il souhaitait faire les choses en collaboration avec les élus locaux. C'est une bonne chose."

Passée la colère des chaotiques débuts métropolitains, l'inquiétude est devenue une compagne quotidienne chez les maires du département. Elle se cristallise aujourd'hui sur la dimension de la future Métropole. Et sur le sort réservé au Pays d'Arles, composante des

Bouches-du-Rhône, mais pas d'Aix-Marseille. "Je n'abandonnerai jamais les 29 communes du pays d'Arles, rassure encore Martine Vassal. Ce grand phare touristique et agricole ne doit pas devenir un département croupion de 180 000 habitants à peine." Une manière de réfléchir à une collaboration en douceur. Les discussions n'en sont qu'à leurs prémices. Et Martine Vassal qui doit travailler avec le gouvernement sans donner l'impression de perdre son indépendance politique, doit avancer pas à pas. Les retours positifs des maires, hier, apprenant par *La Provence* qu'elle succéderait à Jean-Claude Gaudin à la Métropole, sont autant de bons points pour elle.

F.T.

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

Le maire approuve les choix de J.-C. Gaudin

Le maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Martial Alavarez, conseiller de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a réagi lui aussi à l'article de *La Provence* d'hier. "Je tiens à renouveler à Jean-Claude Gaudin président de la Métropole Aix Marseille Provence et Maire de Marseille tout mon engagement à ses côtés dans le cadre des délégations qu'il a bien voulu me confier. Dans la mise en place délicate de cette nouvelle

institution, un mastodonte imposé aux forceps, son expérience compte. La Métropole malgré les embûches, s'est mise en route. Et il est nécessaire de déployer nos énergies pour poursuivre la construction d'une Métropole au service du développement économique de nos territoires et à l'écoute de ses communes. Le président semble nous tracer la voie en désignant Martine Vassal 1^{ère} vice-présidente et présidente du Conseil départemental des

Bouches-du-Rhône pour lui succéder à l'horizon 2020. Je me satisfais de ce choix, j'ai travaillé aux côtés de Martine Vassal dans le cadre de l'élaboration de l'agenda du développement économique, j'ai mesuré sa capacité à fédérer les élus pour s'inscrire dans une démarche de production collective. Son action particulièrement appréciée aux commandes du Département en fait de toute évidence une candidate légitime à la présidence de cette

institution". "En matière d'insertion et d'emploi, poursuit-il, je dois souligner depuis ma prise de fonction dans cette délégation une collaboration forte entre la Métropole et le Département, car nous partageons avec Martine Vassal cette volonté de voir nos politiques publiques être performantes et utiles à nos administrés. Il faut les améliorer. Le travail engagé se poursuit, je m'en félicite".